

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution 2100 sur le Mali, à Paris le 25 avril 2013.

Je salue l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution 2100 sur le Mali. C'est une décision importante qui répond à la demande des autorités maliennes et des organisations africaines de transformer la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) en Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) qui devra accompagner les autorités maliennes dans leurs efforts de rétablissement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire, de préparation des élections et de réconciliation entre toutes les communautés du pays.

Au moment où elles seront progressivement relayées par des casques bleus, je rends hommage au rôle décisif des forces françaises, maliennes et africaines, qui ont mis en échec les groupes terroristes qui menaçaient l'existence même du Mali. Ces forces ont fait preuve d'un grand courage. Le professionnalisme des soldats français est une fierté pour notre pays.

Je tiens également à rendre hommage à la mobilisation de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine qui, en quelques semaines, ont déployé 6300 hommes, qui seront en partie intégrés à la force des Nations Unies.

Nos soldats encore présents au Mali pourront venir en soutien à l'opération de maintien de la paix si les circonstances l'exigeaient.